DROIT DES AFFAIRES

Droit des sociétés 2027 : sécuriser les décisions, rédiger et prévenir les litiges

Le droit des sociétés évolue par petites touches. Une décision sur les clauses d'agrément une autre sur la révocation d'un dirigeant et les modèles utilisés depuis des années deviennent fragiles. Le praticien qui n'actualise pas ses statuts et ses pactes découvre la difficulté au moment de l'opération quand il n'est plus temps de corriger. Cette journée d'actualité réunit des praticiens confirmés. Elle passe en revue par thème les évolutions légales et jurisprudentielles de l'année puis traduit chacune en conséquence pratique sur la rédaction des statuts la tenue des assemblées et la conduite des opérations. Le participant repart avec la liste des clauses à revoir.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
1 jour — 7 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 1 100 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Avocats et juristes d'entreprise ainsi qu'experts-comptables et responsables juridiques pratiquant le droit des sociétés au quotidien.

PRÉREQUIS
Disposer d'une pratique confirmée du droit des sociétés.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Repérer les évolutions de l'année ayant un effet direct sur ses dossiers
- Adapter la rédaction des statuts et des pactes aux décisions récentes
- Sécuriser la convocation et la tenue des assemblées
- Apprécier le risque de responsabilité des dirigeants dans les situations courantes
- Réviser ses modèles et identifier les clauses à corriger

03 Programme détaillé

M1 Constitution statuts et pactes

- Revoir les clauses devenues fragiles
- Clauses d'agrément de préemption et d'exclusion
- Aménagement des droits de vote et catégories de titres
- Articulation entre statuts et pacte d'associés
- Points d'attention propres à la société par actions simplifiée
- Conséquences pratiques des décisions récentes
- Atelier : Une clause d'agrément est confrontée aux dernières décisions puis réécrite en groupe.

M2 Dirigeants gouvernance et responsabilité

- Sécuriser la décision et celui qui la prend
- Nomination révocation et conditions de départ
- Conventions réglementées et procédure de contrôle
- Délégations de pouvoirs et de signature
- Responsabilité civile et pénale du dirigeant
- Jurisprudence de l'année et réflexes à adopter
- Cas pratique : Une révocation de dirigeant est préparée pas à pas pour en réduire le risque contentieux.

M3 Assemblées et opérations sur le capital

- Tenir la forme jusqu'au bout
- Convocation information des associés et ordre du jour
- Tenue des assemblées et modalités de vote à distance
- Approbation des comptes et affectation du résultat
- Augmentation réduction et autres opérations sur les titres
- Contestation des décisions sociales
- Mise en situation : Les participants repèrent les irrégularités d'un dossier d'assemblée et proposent les régularisations.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 100 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr